

Aide au maintien à domicile, rétablissement d'une aide pour les retraités de l'Etat

L'aide à domicile est une prestation d'action sociale indispensable pour les retraités mais aussi pour la collectivité dans son ensemble. Il faut veiller à ce qu'elle soit appliquée à la hauteur des besoins.

Faites connaître cette aide autour de vous.

Mobilisez-vous pour sa mise en oeuvre effective.